

DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CDEN DU 16 FÉVRIER 2018

Monsieur le Préfet,
Madame le Vice Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames, messieurs, les membres du CDEN,

L'heure est à la carte scolaire dans cette instance, mais la tenue de ce CDEN s'inscrit dans un paysage scolaire quelque peu chaotique.

Une réforme a chassé l'autre sans laisser le temps aux personnels de se les approprier, et encore moins à l'encadrement de les évaluer.

Beaucoup d'enseignants se sont engagés dans des projets novateurs qui semblent aujourd'hui ne plus susciter d'intérêt pour notre hiérarchie.

Pour l'UNSA Education, cette précipitation de notre ministre va à l'encontre de ce qui est nécessaire en éducation : investir un temps long et le faire en concertation avec les personnels.

La suppression de nombreux contrats aidés a déstabilisé l'ensemble du système scolaire. Dans le 1^{er} degré, la suppression des aides administratives a mis à mal les évolutions nécessaires de la direction et du fonctionnement de l'école.

Dans le second degré, c'est l'entretien des locaux et la vie scolaire qui sont impactés. Pour l'UNSA-Éducation, les suppressions d'emplois ont été violentes, du fait de la soudaineté, pour les personnels concernés. Elles se sont faites dans le déni des missions de service public qu'ils remplissaient. Elles ont contribué à la dégradation des conditions de travail de tous les personnels de l'Éducation Nationale, complètement à l'encontre de la qualité du service public d'éducation.

La charge de travail des personnels s'alourdit, leurs missions se complexifient, les demandes institutionnelles et hiérarchiques se font de plus en plus pressantes, et en guise de récompense, le gouvernement a remis en cause les engagements de revalorisation financière fixés dans le cadre du PPCR.

Pour l'UNSA Education, ces mesures ne permettront pas de résoudre la crise du recrutement dans l'Education Nationale mais l'aggraveront. On a bien compris que les agents publics sont, une fois de plus, les variables d'ajustements budgétaires.

Nous suivons de près les annonces ministérielles, essayant comme tout un chacun de distinguer les effets de manches et les réformes prioritaires à venir.

Quel avenir pour le Bac, le DNB ? Quels seront les effets de la « grande réforme de l'apprentissage » sur les lycées, les lycées professionnels, les SEGPA ?

Bref, pour l'Unsa Éducation, le ministre actuel semble parfois s'orienter vers un retour à l'école d'antan.

Le problème, c'est qu'on ne forme pas les élèves – citoyens de demain – avec l'école d'avant-hier !

Revenons à l'ordre du jour de cette instance :

La préparation de la rentrée 2018

Les mesures annoncées pour cette carte scolaire sont sévères.

Concernant le premier degré :

Trop de retraits d'emplois ont été prononcés, fermes ou en attente d'évolutions d'effectifs. Beaucoup trop de mesures sont en suspens. C'est pourquoi, l'UNSA Éducation souhaite voir dès aujourd'hui des situations se régler, au lieu de laisser place à des situations instables dans les écoles.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'UNSA-Éducation vous demande une attention particulière portée au rural.

Les choix politiques et leur application, bienvenue, du dédoublement des classes pour diminuer le nombre d'enfants scolarisés par classe dans les zones prioritaires ne doivent pas se faire au détriment des élèves des territoires ruraux.

Pour l'UNSA Éducation, une gestion humaine implique une prise en compte et une connaissance de la géographie du département et de la diversité des territoires.

En observant géographiquement les retraits d'emplois, nous constatons que plusieurs villages d'un même secteur, sur un même trajet, dans un rayon de moins de 30 km sont impactés.

Par exemple, il est envisagé une fermeture sur la maternelle les Petits Bourgeons de Crèvecœur le Grand, sur le RPI 65 Cormeilles Le Crocq Villers Vicomte et une mesure à suivre sur le RPI 33 Croissy sur Celle Domeliers Fontaine Bonneleau.

Quel peut être l'avenir de ces écoles, de ces villages si l'offre pédagogique se réduit comme peau de chagrin?

L'interrogation demeure sur ce que va devenir le maillage scolaire hors contexte urbain.

Ces propositions sont choquantes : comment penser que l'offre publique d'éducation est d'égale qualité sur le territoire quand on prévoit des classes multi-niveaux à 26 ou 27 élèves comme cela sera le cas sur le RPI 33.

Globalement, pour permettre un fonctionnement d'école assurant les conditions d'apprentissage et d'enseignement favorables à la réussite de tous les élèves, l'Unsa-Éducation revendique :

- Des effectifs à 25 élèves maximum par classe.
- Des équipes complètes de RASED (psychologue scolaire, maîtres G et maîtres E).
- La création de postes de remplaçant afin d'assurer l'ensemble des remplacements, y compris en ASH, et pour que la formation continue puisse se dérouler normalement.
- Des ULIS école, ULIS collège, des divisions en EGPA suffisantes pour couvrir tout le territoire et répondre aux réels besoins.
- Le maintien des dispositifs ESAP qui profitent à l'ensemble des élèves des écoles de REP et REP+.

Concernant le second degré, la politique nationale est en contradiction avec les objectifs annoncés.

Alors que le Ministre de l'Éducation Nationale a occupé l'espace médiatique en multipliant les annonces, les moyens ne suivent pas. Comment accepter un prétendu rétablissement des classes bi-langues ou le redéploiement des langues anciennes quand des moyens spécifiques sont supprimés ?

Ceci ne laisse aux établissements que la liberté de ponctionner des heures d'enseignement sur leurs dotations globales pour maintenir leurs dispositifs, au détriment de groupes à effectifs plus réduits dans certaines matières (langues, sciences, technologie...).

Cela impacte actuellement la sérénité des équipes pédagogiques. Dès lors que les collèges ont pris connaissance de leur dotation, de vives tensions sont apparues au sein de certaines équipes, des collègues se retrouvant en concurrence, craignant d'être victime d'arbitrages sensibles (abandons de projets, services partagés, suppression de poste...).

Nous espérons que cette carte scolaire aura une issue sereine, pour les élèves, pour les enseignants et pour toute la communauté qui s'implique pour préparer nos futurs citoyens. Aux côtés des équipes, l'UNSA-Éducation et le SE-Unsa revendiquent une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire, pour tous les élèves et s'emploiera à la protéger.

Merci de votre attention.

Les représentants de L'UNSA Education